

PV du conseil d'école extraordinaire mardi 30 mars 2021

Ordre du jour

1. Organisation du temps scolaire rentrée 2021
2. Cycle natation à la Citédo mai 2021

Présents (visioconférence) :

- Mmes Vauclair, Girardclos, Perriguy, Gallay, Malugani (enseignantes).
- M. Pouthier et Pecler (représentants des parents d'élèves).
- MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier) Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Dodivers (maire de Blussans) Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans), Mmes Cordier et Labeuche (conseillères municipales de Villars-sous-Ecot)

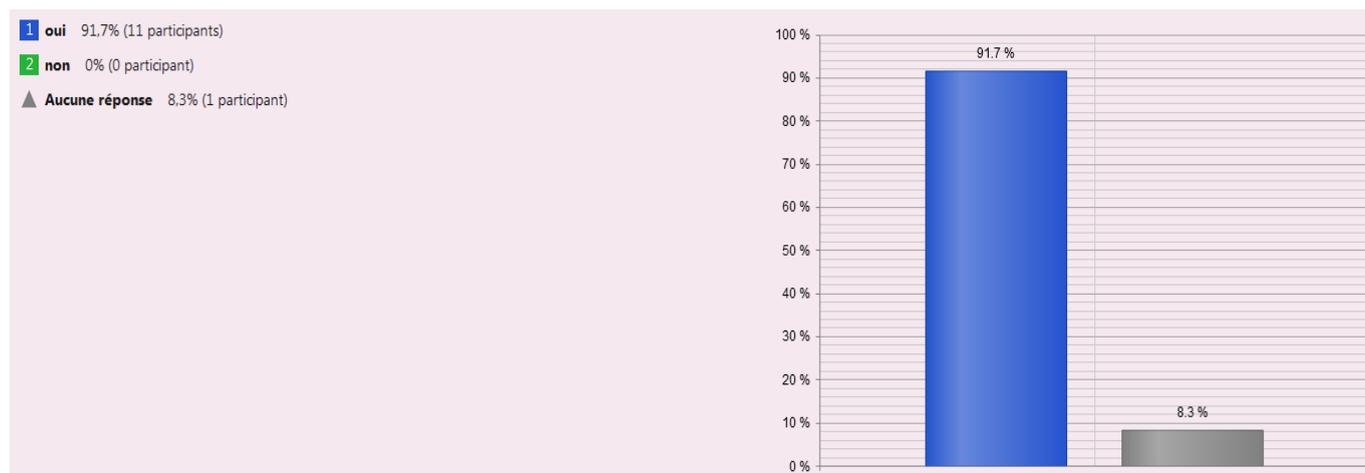
Secrétaire de séance :

- Mme Vauclair

1. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021

L'organisation actuelle du temps scolaire de notre école a été arrêtée à la rentrée 2018. Conformément à la réglementation, il convient de se prononcer de nouveau pour la rentrée 2021.

A la question, êtes-vous pour reconduire l'organisation actuelle, c'est-à-dire un régime dérogatoire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), voici le résultat du sondage.



Le conseil d'école demande donc que l'organisation du temps scolaire actuel soit reconduit pour la rentrée 2021.

2. Cycle natation à la Citédo en mai 2021

Suite aux annonces ministérielles, il est à nouveau autorisé de se rendre à la piscine avec les scolaires. La Citédo nous demande donc si nous maintenons ou pas les séances prévues pour mai et juin avec les GS/CP et CE1.

Vu le contexte sanitaire actuel et après discussion, le conseil d'école pense préférable de ne pas maintenir ces séances et de reporter à l'année scolaire prochaine.

Le cycle natation à la Citédo n'aura donc pas lieu en 2020/2021.

Fait à Saint Maurice Colombier, le 30 mars 2021.

La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair